

Le président-directeur général

DEC193177INEE

Décision portant nomination de M. Fabrice Vavre et de M. Emmanuel Desouhant aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°5558 intitulée « Biométrie et Biologie Evolutive » (LBBE).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5558 intitulée « Biométrie et Biologie Evolutive » et nommant M. Manolo Gouy directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC160277INEE en date du 21 mars 2016 portant modification de la décision DEC151290DGDS ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 1^{er} janvier 2020, M. Fabrice Vavre, DR CNRS, et M. Emmanuel Desouhant, Professeur à l'Université Claude Bernard, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant création de l'unité mixte de recherche n°5558.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président – directeur général
Antoine Petit

